CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

Aucun passager transporté entre la Nouvelle-Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

DEPART

Tous les jours.

Columbia Junction, Franklinton, Bogalusa, Folsom et Mandeville ....7:15 a m

Tous les jours excepté les dimanches. Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville ....4:30 p m

Excursions des dimanches et mercredis Covington, Abita Springs, Mandeville ....7:15 a m

ARRIVEE

Tous les jours.

Columbia Junction, Franklinton, Bogalusa, Folsom et Mandeville............7:30 pm

Tous les jours excepté les dimanches. Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville ....8:40 a m

Excursion des dimanches et mercredis Covington, Abita Springs, Mandeville ....7:30 pm

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE

N. Y. and N. O. Limited .... 9:45 am
Cincinnati & Florida express 7:25 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express............ 8:35 pm
Montgomery Accom'n...... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n ....11:59 am
Excursion dimanche........ 8:05 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express............ 9:05 am
Montgomery Accom'n ...... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ... 5:45 pm
Excursion dimanche........ 7:30 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited ....10:55 a m
3 Pan American special. 8:55 p m
5 local......................... 4:30 p m
9 points de Hattiesburg.. 8:09 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lamberton.
11 .... 7 05 p m

DEPART.

No 6 local .... 5:00 p m
4 Pan American special. 9 25 a m
8 Meridian et points int. 6:20 a m
2 limited......................... 7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lamberton.
10 .... 7.40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati........................ 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ....10:55 a m
Local Mail........................ 6:40 p m
Northern Express .... 8:50 a m
McComb Accommodation ....9:50 a m
Excursion dimanche.........9:30 p m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati........................ 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati........................ 7:10 p m
Local Mail.......................... 5:30 a m
Northern Express................ 4:30 p m
McComb Accommodation .... 2:50 p m
Excursion dimanche.........7.45 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Vicksburg express............ 5:30 p m
Memphis Express ....8:10 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation............. 9:40 a m
Excursion dimanche.........9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express............ 7:00 a m
Memphis Express .... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation............ 4:15 p m
Excursion dimanche..........8:00 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
Alger ....7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.............................. 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement,
Alger.............................. 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche
Alger ....6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.
Alger ....8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.............................4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..............................5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..............................8:05 am

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach....9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..........................7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger...............................8:50 a m
De Shell Beach.................. 10:05 a m
Shell Beach ....6:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche,
Pour Belair et Shell Beach. 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ....8:45 a m
Belair .... 8:45 a m
Shell Beach .... 7 00 p m

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

FARINE! FARINE!

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

(3)

CHARGEMENTS DE FARINE UNCLE SAM.

Jeudi, 6 Août 1908, à 11 heures a. m.,

A l'annexe de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., Coin des rues Front et St Joseph.

PAR LIONEL M RICAU, Encanteur—Bureau, No 825 rue Union—Par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., pour le compte de celui qui le concerne, en vertu de l'acte 167 de 1896, les 3 chargements de Farine "Uncle Sam" comme suit, contenant 1106 sacs.

Char A. T. & S. F., 30,965 de Caldwell, Kans, consigné par ordre notifié, à la N. O. Mfg. Agency Co., Nouvelle Orléans, Lne.

Char A. T. & S. F., 34852, de Caldwell, Kans, consigné par ordre notifié, à V. Taormina, 1132 rue Decatur, N. O., Lne.

Char A. T. & S. F., 32951, de Caldwell, Kans, consigné par ordre notifié, à V. Taormina & Co., 1132 rue Decatur, N. O., Lne.

Conditions—Comptant sur les lieux avant livraison. 26juil—26—août 2 5 6

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bonne encoignure. Magasin et demeure.

No — rue Fern, coin Forshey.

UN BON PLACEMENT.

Succession de Mme Izere Hawthorne

No 85.934— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juillet 1908, dans l'affaire de de la Succession de Mme Izere Hawthorne, il sera vendu à l'enchère—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, voies, privilèges, etc., situé dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fern, Bernadotte, Forshey et Olive. Ledit terrain est désigné par le No 12 sur un plan par C. Umas Lewis, voyer, daté le 3 juillet 1893 et annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, le 17 de juillet 1893. Ledit lot forme l'encoignure des rues Fern et Forshey et mesure 25 pieds de face à la rue Fern sur une profondeur et face à la rue Forshey, entre lignes parallèles

Les améliorations comprennent une maison cottage, désigné par le No —— Fern. Bon emplacement pour grocerie, etc., situé près du Lincoln Park, sur l'avenue Carrollton.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer ses taxes de son enchère les taxes de 1908 et déposer avec l'encanteur 10 0|0 du montant de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant Fred Deibel, notaire.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS AVANTAGEUX.

Cottage Double.

1016 et 1018 rue Antonine, entre Magasin et Constance,

Joli cottage simple,

2415 rue Constance, entre les rues Première et Seconde.

Emplacement d'affaires,

Coin des rues Constance et Seconde.

Succession de Hélène Rebecca Giles.

No 86,224—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B daté du 10 juillet 1908, pour le compte de la succession de Hélène Rebecca Giles, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges coutumes, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd'hui le Quatrième District de la paroisse Orléans), Etat de la Louisiane, dans le carré d'ilet No 56, sur le premier plan dudit Faubourg par Benjamin Buisson, voyer, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, ledit carré d'ilet étant compris entre les rues Live Oak, (aujourd'hui Constance) Magasin, Première et Seconde et ledit terrain est désigné par le No 4 sur un plan de R. Mollhausen, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 39 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit terrain mesure trente et un pieds, sept pouces et quatre lignes de façade rue Live Oak, (aujourd'hui Constance) sur cent vingt six pieds, six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli et confortable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 2415 rue Constance, bien subdivisé, renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à l'arrière, etc., gas, eau sur les lieux, bâti à distance de la rue et des lignes du terrain, grillage en fer, pavage schillinger.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 211, qui est borné par les rues Amelia, Antonine, Constance), (ou Live Oak) et Magasin; ledit lot ou portion de terre est désigné par le No 15 sur un plan fait et certifié par John F. Braun, voyer, daté le 21 juin 1886, annexé et faisant partie de cet acte, et mesurant conformément au susdit plan 33 pieds et 3 pouces de face sur la rue Antonine par une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds et 10 pouces. La susdite décrite portion de terre comprend presque tout de ce certain lot de terre, qui est désigné par le No 15, sur un plan par L. Reizenstein, voyer, annexé et faisant partie d'un acte de "Dépôt" passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 mars 1873, et lequel lot, avec la propriété adjoignante, a été acheté par le vendeur, de Madame Aline D. Dugué, par acte devant ledit notaire Fahey, le 17 mars 1873.

Les améliorations consistent d'une maison double désignée par les numéros municipaux 1016 et 1018 rue Antonine, admirablement bien située, jolie entourages et rapportant $72 par mois ou $264 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, servitudes, voies et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magasin, Première et Deuxième, et désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par H Mollhausen, voyer, daté du 21 janvier 1846, et déposé comme plan No 59, en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces, mesure américaine, et formant l'encoignure des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations sur ce terrain consistent en une bâtisse en bois substantiellement construite, avec pavage en granite, laquelle avec peu d'amélioration et d'agrandissement peut être faite une encoignure de commerce de valeur avec beaucoup de place dans le fond pour plus d'amélioration.

Les propriétés ci-dessus décrites sont splendidement situées, choisies et dans un voisinage bien habité et à proximité de tous les agréments.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devant déposer 10 0|0 du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer et payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et payables en l'année 1908, aussi les frais de tous les certificats nécessaires pour le transfert des titres ainsi que les frais de l'acte de vente, lesquels devant être passés pardevant Arthur J. Peters, notaire.

Louis H. Burns, avocat.

19 juil—19 26—août 2 9 16 20

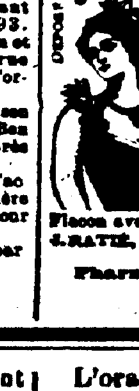

POITRINE IDEALE
Développement et Fermeté du Buste en deux mois par les
PILULES ORIENTALES
seul moyen pour la femme d'acquérir ou de recouvrer une poitrine opulente et ferme. Méthode absolument sans danger, approuvée par les célébrités médicales.
Flacon avec notice $ 1.75. Discrétion absolue.
J. RATIE, pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris.
NOUVELLE-ORLEANS:
Pharmacie J. L. LYONS & Cie.

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 27 AOUT 1908.

Succession de Charles Akila—No 85,894—Cour Civile de District, Division A.

Le Cottage Simple retiré, No 2316 rue Freret, (entre les rues Jackson et Philip, borné par la rue Howard.)

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 juillet 1908, et à moi adressé j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 27 août 1908, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir;

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Philip, Howard et Jackson, et mesurant trente piedsde face à la rue Freret sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles borné sur le côté vers la rue Philip par la ligne le séparant du lot No 11, et sur la ligne de côté vers la rue Jackson et les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10, du fond duquel lot ledit lot en portion de terre est transféré a été pris, comme il paraîtra plus amplement en se référant à un plan dressé par James M. Depourilly, architecte, le 12 novembre 1866, et déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, notaire de cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1908; l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney, avocat.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bons Terrains pour Bâtir,

Rue Gayoso.

Succession de Sylvia Harris, épouse de Celle Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 84,560.

A L'ENCAN, le 27 AOUT 1908.

PAR N. J. CLESI Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E daté le 30 juin 1908, et signé en Cour ouverte le 6 juillet 1908 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 646 borné par la rue Gravier, l'avenue Tulane, les rues Gayoso et Dupré, lequel dit lot de terre est désigné par le No 12 et mesure trente (30) pieds de face à la rue Gayoso, sur 114 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Rollo A. Tichenor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CLESI,
835 rue Gravier.

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Germania National Bank en Liquidation versus Southern Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 76,778 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William J Kelly, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—John Dymond Jr. Buck, Walshe et Buck, avocats. 26 juil—26 30—4 août

Succession de Benjamin M. Rogers et Ralph E. Rogers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 86,723 — Division C—Attendu que Mme Mary E Hellwell, veuve de Benjamin M. Rogers, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benjamin M. Rogers et Ralph E. Rogers, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier — Paul W. Maloney, Harry E Maloney, avocats.

26 juil—26 30—août 4

Succession de Eugene Caillard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 79,114 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—E. T Florance, avocat. 26 juil—26 30—août 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Salvador Corso vs M et Mme John Lavallee

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 35,316. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 6me jour d'août 1908, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 lot d'épiceries assorti, liqueurs, 2 glacières, 1 balance, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Theo Cotonio, avocat pour le demandeur.

26 juil—26—août 1 6

Jos. A. Casey, agent et avocat de fait de Sarah M Casey vs A. S. Rusk.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle Orléans—No 35,390—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Val J. Stentz, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, dans le local No 506 rue St Charles, entre les rues Poydras et North, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4me jour d'août 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de tables, chaises, vaisselle, glacière, 2 fourneaux, 1 éventail électrique, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Jos A. Casey, avocat pour le demandeur.

24 juil—24 31—août 4

Orleans Bazaar Ltd vs L. Williams.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 34,654—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, devant mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le 2me District de cette ville, MARDI, le 4me jour d'août 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un cheval bai, un jeux de harnais, un wagon recouvert à quatre roues Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Lazarus, Michel & Lazarus, avocats pour le demandeur.

24 juil—24 31—août 4

YOUR Boy AND Girl SHOULD BE EDUCATED TO SUPPORT THEMSELVES

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles

"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"

Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade.

Le Cours Académique prépare les élèves à entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lne.

Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie.

21 Professeurs. Instruction Personnelle.

Prix d'Enseignement Raisonnables.

Le Département d'Emploi Gratuit aide les gradués à obtenir des positions.

Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$5 par mois pour le Cours d'Anglais; $6 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et d'Ecriture à la Machine; $7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Pratique et de Banque.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

L'IMPORTANCE DE L'EAU PURE.

Un fait incontesté est que l'eau en général est plus ou moins à térée par des matières animales et végétales décomposées, qui produisent toutes sortes de germes de maladies.

Faites Filtrer toute l'Eau Employée. En faisant bouillir l'eau on la rend fade et insipide et on détruit nombre de ses sels salubres. L'eau bout à une température de 212 degrés Far, alors qu'il faut pour détruire certains germes, une température de 244 à 254 degrés Far. La matière morte demeurant néanmoins dans l'eau il faudrait filtrer celle ci.

Introduire ces filtres dans toutes les demeures, quand c'est possible, serait prendre une mesure sanitaire importante contre les dangers de l'eau impure.

JOHN DAVID BURGHARDT CO., Plombiers
613 et 615 Rue Bienville
19 juil—3m—dim mar ven

LIBRAIRIE FRANCAISE.

AD. REMOND,

232 RUE BOURBON. New Orleans, La.

AGENCE GENERALE pour les

Livres, Journaux et Publications françaises—Méthodes, Manuels de Conversation. Dictionnaires en toutes langues—Ouvrages scientifiques—Médecine, Agriculture, Horticulture, Mécanique Electricité Chimie, Physique—Beaux-Arts—Livres d'étrennes. Tous les DERNIERS ROMANS aussitôt parus.

La plus jolie collection de cartes postales d'Albums. Parisiennes romaines.

CABINET DE LECTURE.

28oc—1an—dim —w 9 mai—1 an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District

—dim mar jeu—

THE GLOBE MINING COMPANY,

NAICA, CHIHUAHUA, MEXIQUE.

Compagnie française constituée au Capital de 100,000 Dollars, divisé en actions de 10 dollars chacune entièrement libérées, et incorporée sous les lois de l'Etat de New Jersey (Etats-Unis) et sous les lois mexicaines.

Les titres et plans des concessions minières de la *Globe Mining Company of Naica*, à savoir: *La Perla* et son annexe (16 hectares), *El Refugio* (15 hectares); *El Diamante* (15 hectares) sont tous dûment revêtus des timbres et sceaux du gouvernement mexicain qui en garantissent la propriété et l'authenticité.

Historique de quelques mines de voisinage immédiat:

La *Compania Minera de Naica* dont l'action coûta deux cent quatre vingts piastres mexicaines de frais d'exploration, vaut actuellement quatre vingt-quinze mille piastres, elle a extrait, au mois d'Avril dernier, 5,000 tonnes donnant un bénéfice minimum de 100,000 piastres.

La *Compania Minera Ramon Corona* fut vendue récemment un million de piastres mexicaines, le propriétaire y conservant le 20 0|0. Cette propriété avait été achetée, l'année précédente, deux cent cinquante mille piastres mexicaines; elle a extrait également, au mois d'Avril, 1,000 tonnes de minerais payant 100 dollars or la tonne.

La *Compania Minera Lepanto* refusa, il y a deux ans, la somme de huit cent mille piastres. Elle fut louée par ses propriétaires, à raison de 15 0|0 de sa production, à une fonderie mexicaine de Monterey qui, dans le courant de ces deux dernières années, leur paya soixante dix huit mille piastres de loyer par an; elle a aussi extrait, en Avril, 3 000 tonnes de minerais payant 100 dollars or la tonne.

Ces mines du territoire de Naica, nos voisines, si richement favorisées par la fortune, datent de l'époque tertiaire comme les nôtres, sont situées sur la même zone minéralisée et sont de la même formation géologique. Il n'est pas téméraire de prévoir que les nôtres seront aussi à d'aussi brillantes destinées.

D'ores et déjà, d'après les premiers travaux d'exploration, qui ont mis à la vue suffisamment de minerais, il est possible de prévoir que, dans un temps peu éloigné, des dividendes pourront être distribués. En effet, une extraction mensuelle de 100 tonnes est probable et augmentera avec la profondeur des travaux en cours.

Ces valeurs intéressent aussi bien les capitaux de placement que la spéculation, par la marge à la hausse qu'ils ont devant eux, dont personne ne peut calculer l'étendue, car les minerais payants existent dès la superficie, ainsi que l'ont prouvé les premières explorations d'étude.

GEORGE G. VOITIER, Représentant
P. O. Box No 807. Office, 1453 North Villeré.

14 juin—2m—dim jeu

LA PLUS GRANDE EXPOSITION

De Véhicules, Harnais et Accessoires

QU'IL Y AIT JAMAIS EU A LA NOUVELLE-ORLEANS EST MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC, AU

NOUVEL ETABLISSEMENT DE

Joseph Schwartz Co., Ltd

RUES LAFAYETTE ET BARONNE.

Les Visiteurs de la Campagne y sont Spécialement Invités.

avr—6m dim jeu

Jackson Brewing Co.

LAWRENCE FABACHER, Président
ADOLPH DUMSER, Vice-Président.
GUS OERTLING, Sec -Trés
JOE MELCHER, Surintendant.

LA BRASSERIE MODELE DU MONDE

Où la Propreté Règne Suprêmement.

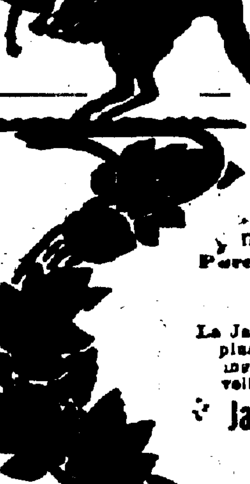

Action automatique, réfrigération parfaite dans des réservoirs en acier émaillé, filtration hygiénique et fermentation parfaite. l'orge et le malt de premier choix et le houblon importé étant seuls employés font de la

JACKSON BOHEMIAN LAGER BEER

la meilleure bière que l'intelligence et le savoir-faire puissent produire. C'est le choix unanime de tous les connaisseurs de bonne bière.

Pure Agréable, Nutritive, Salutaire

(Vendue dans le Bois Seulement)

BON A RAPPELER

La Jackson Brewing Co., paie chaque année plus de $90 00 en taxes. La Jackson Brewing Co. soutient 375 Citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Jackson Brewing Co., Rues Decatur et Jefferson.

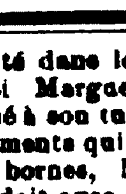

E. CLAUDEL OPTICIEN
918 RUE DU CANAL

(Successeur de E. & L. Claudel.) En face de la Plus Grande Maison Blanche.

Pas de Succursale. VERRES DE COURSES. Près Baronne.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 9 Commencé le 17 Juillet 1908

NOËLLA

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR CHARLES MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

Le Roman d'Hélène

IV

LUNE DE MIEL

(Suite.)

En effet, le baron Hubert de Breux à part et quelques autres de ses camarades qui semblaient plutôt des décavés que des millionnaires et qui, tout en conservant les allures et les façons des gentlemen du meilleur monde, ne perdaient aucune occasion d'emprunter un billet de mille aux maîtres de la maison ou à leurs invités, aucun personnage titré, possédant hôtel ou château dans le voisinage de la rue Vaneau ou de Valembert, ne donnait signe de vie et ne faisait acte d'amitié et de bonnes relations avec les d'Orville.

L'héritière des Restaud avait trop d'intelligence pour ne pas se dire qu'il y avait là un mystère peut-être plus grave que celui qu'elle cachait à son mari.

Elle voulait l'éclaircir.

L'hiver s'avança.

La clôture des chasses survint.

Il fallut rentrer à Paris.

A ce moment, les quartiers peuplés d'hôtels princiers portant au-dessus de leurs grilles ou de leurs porches les armes ou les initiales de leurs propriétaires, étaient occupés à peu près de tous côtés.

C'était la saison des visites, des dîners, des réceptions et des bals.

C'était aussi pour la marquise l'heure propice pour la présentation de sa jeune femme dans les salons qu'elle devait se croire appelée à fréquenter.

Elle patienta quelque temps mais en rongeant son frein chaque jour avec plus de défiance.

L'orage s'annonçait.

Elle voulait prendre sa revanche de ses humiliations du Sacré-Cœur, dire à ses anciennes camarades:

—Moi aussi, je suis marquise et par droit de conquête.

Elle avait payé son titre assez cher pour en profiter.

Elle attendit vainement une offre, un mot de son mari.

Il se renfermait dans un mutisme significatif ou ne répondait à ses observations que par des promesses éventuelles et dilatoires.

A la fin elle s'obstina elle-même dans cette exigence avec d'autant plus d'aigreur qu'on apportait plus de résistance à ses légitimes prétentions.

Et, rageuse, la tête montée, elle courut chez son conseil, Me Delacour, pour lui expliquer sa résolution.

Elle serait présentée chez les anciens amis de son mari ou elle romprait avec lui.

C'était son ultimatum.

Après avoir essayé de la calmer, à l'aide des raisonnements les plus subtils, son ancien tuteur lui dit, en tenant les blanches mains de sa pupille entre les siennes:

—Gardez-vous en bien, chère enfant, car vous ne serez plus marquise.

Elle riposta, exaspérée.

—J'en trouverai un autre!

—Pourquoi ne pas garder celui-là?

Il ajouta indécis, ne sachant s'il ne ferait pas mieux de l'éclairer lui-même, les yeux dans les yeux de Marguerite, qu'il aimait comme sa fille:

—Tu ne gagnerais rien au change....crois-moi....Ton mari peut avoir de graves raisons .... N'insiste pas et laisse-toi vivre. En ce monde le bonheur n'est jamais parfait.

Il avait prononcé cette petite phrase avec une mélancolie touchante, une vraie tendresse, une affection profonde.

Elle le regarda avec des yeux brillants et murmura frémissante:

—Comme vous êtes bon, vous! Et comme je vous aurais aimé, si vous aviez voulu?

Il secoua la tête doucement.

—Tu sais bien que c'était impossible.... Tu es mon enfant.. la seule.... Si tu as des chagrins, je suis ton refuge.... On n'épouse pas sa fille; on se contente de l'aimer.

Et vivement, après un soupir:

—Attends.... Sois mes conseils.... Pense que je te voudrais heureuse.... Tu es marquise.... Tu possèdes les millions qui donnent la liberté.... Ne regarde pas au delà....

Il hésitait encore.... Peut-être allait-il se décider à parler.

Un clerc annonça:

—Madame de Bièvres désire vous voir.

—Qu'elle entre!

Marguerite sortit en croisant au seuil du cabinet de son tuteur une dame d'une quarantaine d'années, grande, élancée, très élégante, qui dit d'une voix un peu sèche:

—Bonjour, cher maître.

Et très humblement, sans attendre une invitation, elle approcha d'une main vigoureuse un fauteuil auprès du bureau et s'y installa commodément.

Malgré son âge, malgré ses cheveux grisonnants, Me Delacour était encore très séduisant.

Sa tête intelligente, ses yeux pleins de finesse, sa haute taille, la distinction de ses traits, la sévère élégance de sa mise, en faisaient un de ces hommes qui plaisent aux femmes et parfois leur inspirent une vive passion.

De plus, comme le médecin et le confesseur, le notaire, dans le mystère de son cabinet, jouit de privilèges particuliers.

Il reçoit souvent les aveux de ses belles clientes, et, faut-il le dire, s'il n'en profite pas, c'est parfois par un excès de réserve pour ne pas dire de vertu.

La comtesse de Bièvres est une des dames les plus en vue de l'aristocratie parisienne.

Veuve à trente-cinq ans, en possession d'une fortune importante, recherchée depuis son veuvage par de nombreux partis qu'elle refusait invariablement, elle était de celles qui par leurs alliances, leur position, leur caractère et leur esprit, dirigent l'opinion d'une caste et font autorité dans leur monde.

Si Marguerite Restaud avait voué à son tuteur un de ces attachements qui ne connaissent pas de bornes, Me Delacour le lui rendait avec usure.

La comtesse s'empara d'un petit portrait qui se trouvait à portée de sa main, sur le bureau, et l'examina avec attention en disant pour la forme:

—Vous permettez, cher maître?

—Comment donc?

—Je ne me trompe pas, c'est mademoiselle Restaud que je viens de rencontrer.

—Précisément.

—Et c'est son portrait que je tiens?

—En effet.

—Un cadeau en reconnaissance de vos attentions et de vos soins, cher maître?....

—Vous l'avez dit, un cadeau auquel je tiens infiniment.

—Charmante.... aujourd'hui marquise d'Orville, votre pupille .... votre richissime pupille! Un beau nom, les d'Orville-Rougement!....

La comtesse laissait tomber les mots de ses lèvres, un à un, avec une dédaigneuse parcimonie.

Elle passait pour être intraitable, irréductible dans ses opinions et ses principes ou ses préjugés.

Elle reprit:

—Vous savez en quelle estime je vous tiens, cher maître, mais je ne saurais approuver ce mariage, bien qu'il soit un peu votre œuvre....

—Beaucoup même, comtesse.

—Le marquis d'Orville, pourquoi ne pas le dire, s'est complètement disqualifié. C'est à le rayer du Tout-Paris. L'opinion, sur ce point, est générale.

—Vous êtes sévère.

—J'en conviens, pour vous être agréable, mais il est des choses sur lesquelles on ne transige pas .... J'ose dire que je suis là-dessus en complet accord avec vous.... Ne me répondez pas! .... Que votre pupille vous soit sympathique et même chère, je le comprends et vous en approuve .... Vous l'avez vue enfant... Vous vous êtes chargé de ses intérêts et de sa direction.... C'est fort bien.... Mais faut-il qu'un homme de notre monde, un marquis d'Orville soit à court de ressources, enfoncé dans les abîmes, ruiné à fond pour accoler à son nom celui d'une Restaud!..

Elle insista, avec une grimace de dégoût:

—Restaud l'assassin! Pouah!

Le notaire observa avec indulgence:

—Vous n'ignorez pas, comtesse, que rien n'a été prouvé, tiré au clair....

—Qu'importe!

—Que l'arrestation a été suivie d'un non-lieu.....

—C'est parfois pis qu'une condamnation.

—Vous devenez de plus en